

CHALLENGE DU LITTORAL 2024

9^{ème} saison des Tournois du Littoral



Les Tournois du Littoral, comptant pour le Challenge 2024 sont organisés dans les Clubs suivants :

- 6 mars : ARCACHON
- 14 mars : PYLA-SUR-MER
- 11 avril : BISCARROSSE
- 6 mai : ARÈS*
- 28 mai : Gujan-Mestras
- 5 juin : ANDERNOS-LES-BAINS
- 26 juin : LEGE CAP-FERRET

Les Tournois sont réservés aux joueurs classés 4^{ème} série et 3^{ème} série mineures. Une dérogation de classement existe, à condition que l'indice maximum de la paire ne dépasse pas 68.

Attribution spéciale de Points d'Expert par le COMITE DE GUYENNE en complément des PE Tournois, en fonction du classement final à l'issue des sept tournois :

Par paires : 1600 PE aux premiers, 1300 PE aux seconds, 1000 PE aux troisièmes.

Bonus : Dotation de Points d'Expert aux trois premiers en individuel et aux plus assidus.

L'organisation de la journée est toujours la même, à l'exception du Tournoi d'ARÈS* :

- 10h : accueil
- 10h30 : 1^{ère} partie du tournoi (12 donnes)
- 12h15 : repas
- 13h30 : 2^{ème} partie du tournoi (12 donnes)
- 16h30 : résultats et commentaires de quelques donnes

* pour ARÈS : pas de déjeuner; accueil à 14h30, Tournoi de 24 donnes suivi d'un apéritif amical.

DROITS D'INSCRIPTION : 13,50 EUROS (ARÈS : 4,50€)

INSCRIPTIONS DIRECTEMENT AUPRÈS DE CHAQUE CLUB RECEVANT